



Newsletter bimestrielle ARPEJ

L'ARPEJ – Association de Recherche et de Prévention des Excès du Jeu – a le plaisir de vous adresser sa première Newsletter. L'occasion de découvrir les nouveautés et activités de l'Association autour de la thématique des jeux d'argent et de hasard. Bonne lecture !

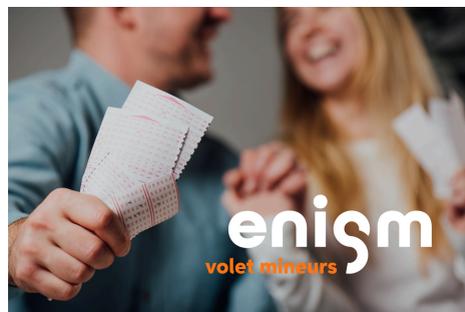
À la une

Synthèse des publications



L'enquête **ENJEU-Mineurs** a permis en 2021 de mesurer les pratiques de jeux d'argent et de hasard (JAH) des mineurs de 15 à 17 ans. Une nouvelle analyse a comparé les pratiques en ligne et en points de vente de ces jeunes mineurs.

Le "Points Clés n°1" publié le 23 janvier 2024 vous apporte des réponses.



Fin 2023, un sous-échantillon de mineurs de 15-17 ans a été interrogé sur ses pratiques de JAH. L'occasion de tester la sous-échelle ICJA (Indice Canadien des Jeux des Adolescents) et de comparer les résultats avec l'ICJE (Indice Canadien du Jeu Excessif).

La "Note n°1" fait des recommandations pour une étude future.



Dans le cadre d'une étude sur les parieurs hippiques Français, une revue de littérature internationale a été réalisée en 2023 en amont de l'étude quantitative. Quels sont les enseignements pour les recherches futures ?

"La Clé n°1" publié le 18 mars 2024 en fait une synthèse.

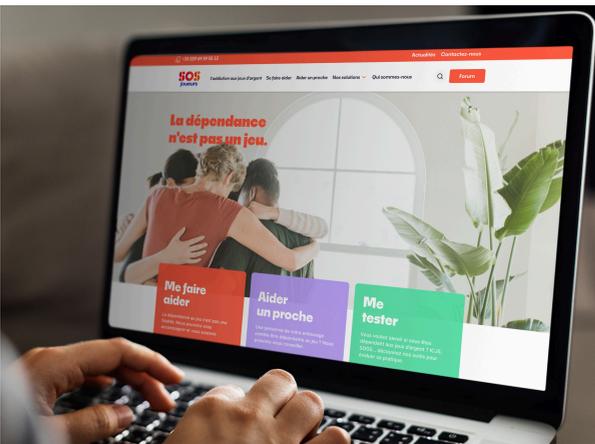


Rencontre

Le premier séminaire de rentrée ARPEJ

En janvier, toute l'équipe ARPEJ s'est réunie à Paris pour son premier séminaire de rentrée.

De précieux moments d'échanges et de rencontres avec nos partenaires durant deux jours, que nous remercions ici chaleureusement pour leur présence !



Web & réseaux sociaux

Le nouveau site SOS Joueurs est en ligne !

Sos Joueurs (Pôle Recours Distantiel) a revu sa présence en ligne en mettant à disposition une nouvelle identité visuelle. Toute l'équipe ARPEJ est fière de vous présenter son nouveau site pour l'occasion, accessible via l'adresse

www.sosjoueurs.org.

Visiter le nouveau site

Le point de l'expert

Les mineurs et les jeux d'argent - ANJ

Que dit la loi sur la protection des mineurs ?

La vente de jeux d'argent et de hasard est interdite aux mineurs, comme en dispose l'article L320-7 du code de la sécurité intérieure. Les opérateurs de jeux d'argent et de hasard sont tenus de faire obstacle à la participation de mineurs, même émancipés, aux activités de jeu ou de pari qu'ils proposent, que ce soit sur les jeux en ligne ou en réseau physique (points de vente FDJ et PMU, hippodromes, casinos et clubs de jeux). Ils ont également l'obligation de concourir à la prévention du jeu des mineurs.

Par ailleurs, le cadre de référence de l'ANJ « Prévention du jeu excessif et protection des mineurs », pris par arrêté du ministère de la Santé, prévoit que les opérateurs mettent en place une politique, des procédures et des actions destinées à prévenir le jeu des mineurs. Il s'agit par ailleurs pour

Sur tout canal de distribution de l'offre de jeu, l'ANJ demande aux opérateurs de mettre en place des actions combinées pour prévenir le jeu des mineurs et éviter les tentatives de contournement de l'interdiction.

Cela passe par le rappel de l'interdiction via un logo uniformisé, le renvoi vers des liens de logiciels de contrôle parental, ainsi que des messages de sensibilisation auprès de leurs joueurs, car ce sont souvent les adultes qui sont prescripteurs de JAH. Également, s'agissant de la publicité, l'enjeu est d'éviter la banalisation des JAH et la surexposition des mineurs, ainsi que les contenus pouvant les inciter à jouer, conformément aux différentes dispositions encadrant les communications commerciales. Enfin, l'ANJ veille à ce que les offres de jeux ne présentent pas de risques en termes d'attractivité pour les mineurs.

les opérateurs de contrôler l'effectivité de cette interdiction, en particulier en points de vente. L'ANJ évalue ces actions lors des « plans d'actions annuels de prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs », que sont tenus de lui transmettre les opérateurs de jeu, et qu'elle approuve annuellement.

Les enjeux de l'ANJ dans la protection des mineurs

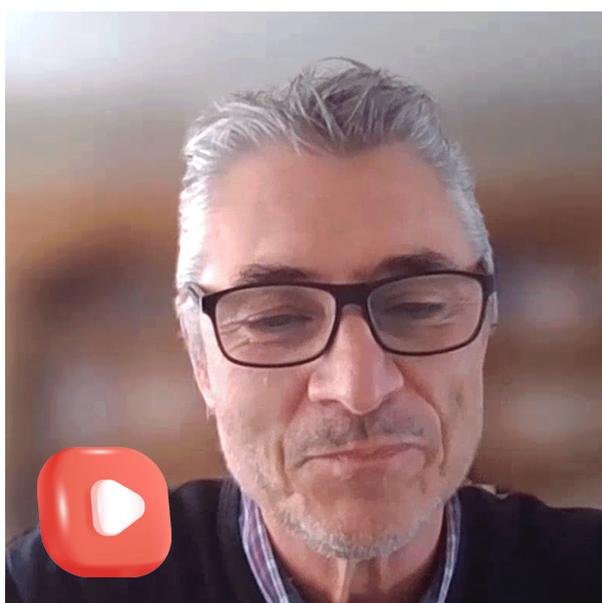
La protection des mineurs est une mission de l'ANJ, et un des fils rouges de son nouveau plan stratégique 2024-2026.

De manière générale, il est important de sensibiliser le grand public et les mineurs aux risques des jeux d'argent et de hasard.



Morgane Austruy - ANJ

Directrice de la prévention du jeu excessif et de la protection des joueurs. ANJ (Autorité Nationale des Jeux)



Dossier spécial

La vulnérabilité des jeunes face aux addictions

Thierry Ventre, médecin addictologue

Expert sur la question des jeux d'argent et de hasard depuis plus de 20 ans, Thierry Ventre a participé à la création du programme OPÉRA (Outil de Prévention Éducationnelle sur les Risques des jeux d'Argent) en 2022. Ancien médecin addictologue chez Avastofa, il est aujourd'hui administrateur d'ARPEJ et vice président d'ARCA SUD.

[Visionner l'interview](#)

Témoignage

Au cœur du programme de prévention OPÉRA*



"Après six premiers mois d'interventions, le fait le plus marquant fut la rencontre avec un élève de CFA de tout juste 18 ans qui regrettait que les ateliers n'aient pas eu lieu une semaine plus tôt. S'il avait eu les informations des différents modules OPERA bien avant sa majorité, cela lui aurait permis d'avoir une vision plus critique lors de sa première expérience dans un casino. En effet, cette première visite en casino lui avait coûté plus de 1000 euros, dans la quête de "se refaire" et en oubliant les principes fondamentaux comme l'indépendance des tours et le taux de retour aux joueurs."

Cyril Bourdeau,
Ambassadeur OPÉRA

Porté par le pôle Prévention de l'ARPEJ, OPÉRA est un programme de prévention - évalué et validé - sur les risques liés aux jeux d'argent et de hasard. Il est déployé gratuitement par l'ARPEJ et un réseau national de partenaires.

*OPÉRA : Outil de Prévention Éducationnelle sur les Risques des jeux d'Argent

Nos outils

Nouveautés



Le programme SELF

SELF (Soin En Ligne Français) est un programme de traitement en ligne de l'addiction aux jeux d'argent sur huit semaines. Plusieurs étapes sont proposées aux joueurs afin de leur permettre de réfléchir à leur pratique de jeu, de faire des exercices et de partager leurs expériences sur le forum.

[Voir le programme](#)



OPÉRA en ligne

Opéra en ligne est un programme de prévention innovant, ludique et interactif sur les risques liés aux jeux d'argent et de hasard. Il est déployé gratuitement par l'ARPEJ.

[Voir le programme](#)



ARPEJ
11 rue Tronchet, 75008 Paris
contact@arpej.eu

[Se désinscrire](#)